

Vos questions / nos réponses

Procédure excès de vitesse +thc

Par [Profil supprimé](#) Postée le 11/02/2017 13:01

Bonjour, voilà ce matin je me suis fait prendre par les motard à un peu moins de 140 au lieu de 110 (100 pour moi je suis en A), on avait pas vu le panneau enfin bref là dessus je peux pas m'excuser. Suite à cela j'ai un contrôle urinaire (positif) et ils m'ont fait un test sanguin j'attends les résultats d'ici mardi. Dans ce cas quel est la procédure ? Merci.

Mise en ligne le 13/02/2017

Bonjour,

Pour avoir des informations fiables et complètes au sujet des procédures judiciaires et de la législation, nous vous encourageons à consulter notre site Drogues Info Service aux rubriques que voici " Le dépistage des drogues sur la route " ainsi que " Les sanctions associées à la conduite sous influence de stupéfiants ".

Vous pouvez aussi consulter le site de légifrance sur le même sujet.

Vous trouverez les différents liens en bas de page.

Bien à vous.

Autres liens :

- [Le dépistage des drogues sur la route](#)
- [Les sanctions associées à la conduite sous influence de stupéfiants](#)
- [Légifrance](#)
- [cidTexte=LEGITEXT000006074228](#)
-